

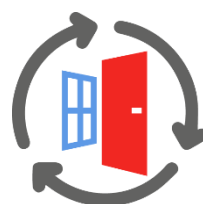


ufme

●○● union des fabricants de menuiseries

LA CHARTE D'ENGAGEMENT FERVAM

Filière Engagée pour le Recyclage et la VAlorisation
des Menuiseries



fervam

●○● filière engagée pour le recyclage
et la valorisation des menuiseries

La charge d'engagement pour le recyclage et la valorisation des menuiseries en fin de vie déployée par la marque FERVAM est une initiative de l'UFME mise en place en 2019 à la demande des acteurs de la filière Portes & Fenêtres et du recyclage.

Aujourd'hui FERVAM :

- s'appuie sur plus de 140 signataires représentant des activités variées et complémentaires autour de la menuiserie,
- dispose de plus de 250 points de dépôt et de collecte sur l'ensemble du territoire, répertoriés sur une carte
- contribue à la diffusion des bonnes pratiques pour le recyclage en boucle fermée des menuiseries en fin de vie
- est le lieu unique de partage d'expériences et de connaissances entre les acteurs du cycle de vie de la menuiserie

Ce guide présente les **grands principes de la charte FERVAM** et regroupe les outils pour comprendre, diffuser et mettre en œuvre les **bonnes pratiques pour les fabricants de composants et d'emballages pour menuiseries**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE FERVAM	3
■ Le contexte	3
■ La boucle fermée, une priorité	3
■ FERVAM, une solution vertueuse	4
■ Un dispositif intégré à son Écosystème	4
■ Les acteurs du cycle de vie de la menuiserie	5
■ S'engager avec FERVAM c'est.....	6
LES BONNES PRATIQUES PAR ACTEUR	8
■ Fabricant de composants et d'emballages de menuiseries	9
EN SAVOIR PLUS - REJOINDRE FERVAM	11
LES FICHES TECHNIQUES DISPONIBLES	12

PRESENTATION DE FERVAM

LE CONTEXTE

- Près de 8 millions de menuiseries déposées en France chaque année
- Raréfaction des matières premières naturelles non renouvelables : sable de carrière pour la fabrication du verre plat, dérivées du pétrole pour celle du PVC, bauxite pour l'aluminium, fer et charbon pour l'acier...
- Impact carbone neutre pour le bâtiment d'ici 2050 → la fenêtre doit contribuer à diminuer l'indicateur carbone $Ic_{construction}$
- REP PMCB(*) : mise en place d'une filière de collecte et de recyclage des déchets du bâtiment

LA BOUCLE FERMÉE, UNE PRIORITE

On entend par boucle fermée la **réintroduction d'une matière recyclée dans un même produit de 2^{ème} génération.**

La boucle fermée est une nécessité pour abaisser significativement les émissions de carbone de la menuiserie.

En effet, **la forte majorité des matières premières de recyclage (MPR) utilisables dans les composants de menuiserie ne peut être issue que de menuiseries :**

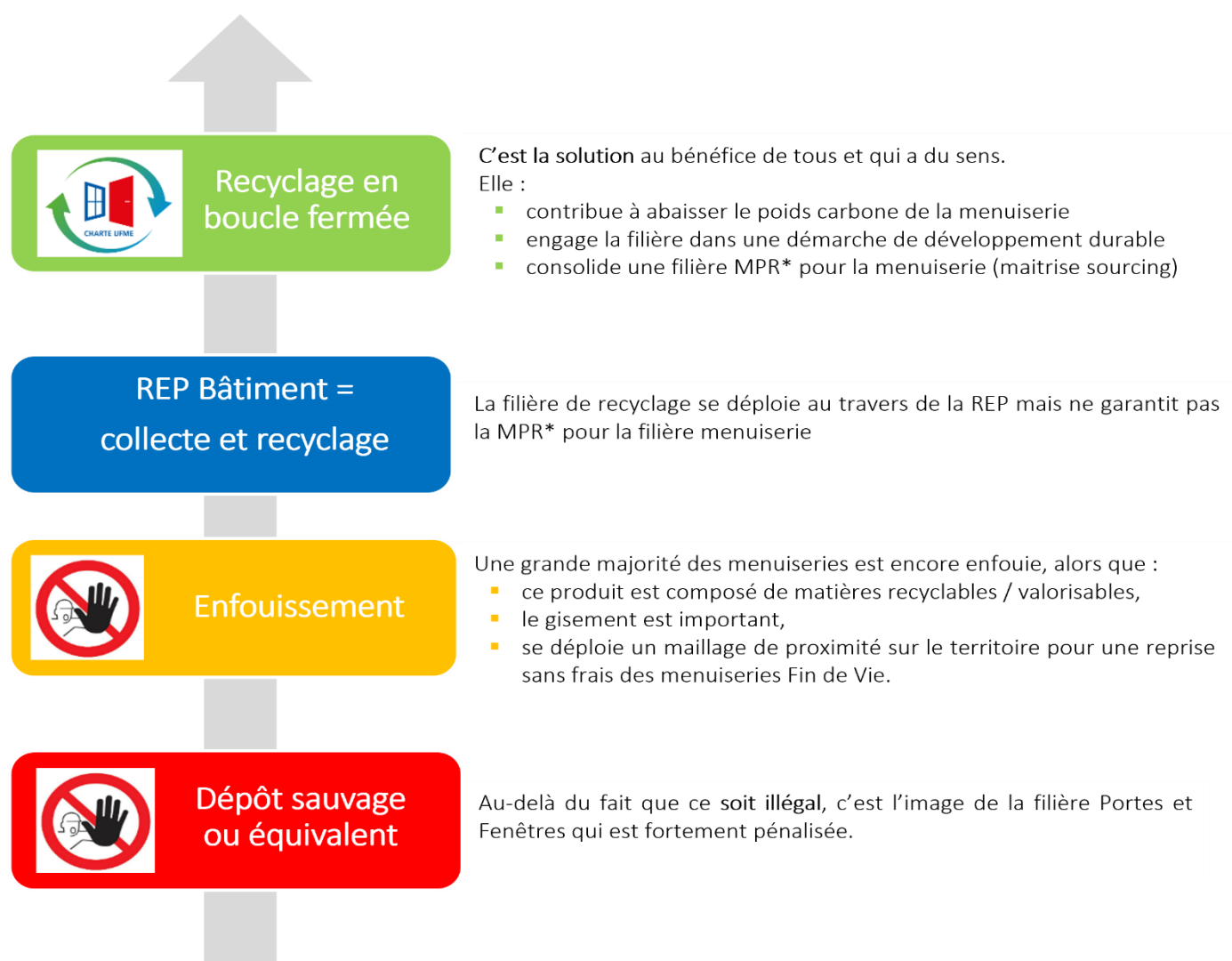


- Seul le **PVC** utilisé en menuiserie peut servir à générer du PVC Recyclé intégré dans de nouveaux profilés de fenêtre
- Seul le **vitrage** utilisé dans le bâtiment (menuiseries et façades) peut être intégré dans le calcin de verre plat utilisé pour fabriquer de nouveaux vitrages
- De même, seul **l'aluminium** de qualité bâtiment est utilisable dans les profilés de menuiseries.



**MAITRISER ET GARANTIR LE SOURCING DE MPR EST ESSENTIEL
POUR FAIRE FACE A LA RAREFACTION DES MATIERES.**

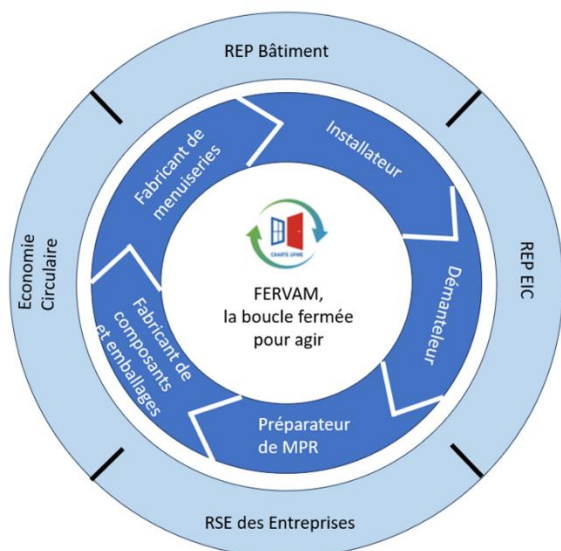
FERVAM, UNE SOLUTION VERTUEUSE



* Responsabilité Elargie au Producteur Produits et Matériaux de Construction et Bâtiment

*MPR = Matière Première issue du Recyclage

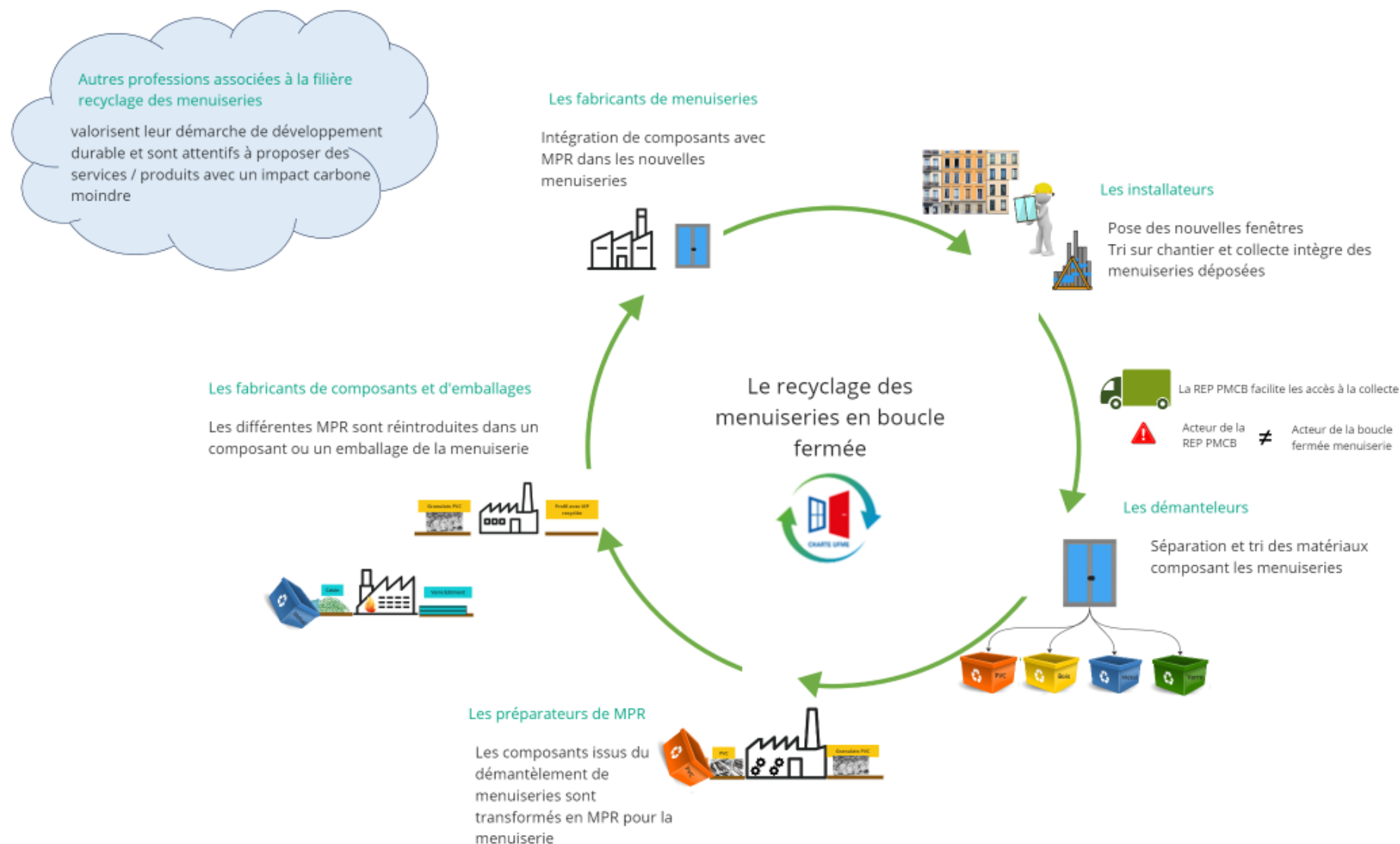
UN DISPOSITIF INTEGRE A SON ÉCOSYSTEME



Les engagements respectifs des différents acteurs signataires de la charte FERVAM sont **en cohérence** avec tout un ensemble de normes et d'exigences règlementaires qui les impactent eux ou leurs clients, produits et emballages.

LES ACTEURS DU CYCLE DE VIE DE LA MENUISERIE

Chaque acteur du cycle de vie de la menuiserie s'engage à mettre en œuvre les process, solutions et ressources pour le recyclage des menuiseries en boucle fermée.



S'ENGAGER AVEC FERVAM C'EST :

Installateur

- Respecter les consignes de collecte, de tri et de conditionnement des menuiseries en fin de vie (MFV)
- Contribuer à la traçabilité du déchet (volumes de MFV collectés)
- Favoriser le recyclage en boucle fermée, ne pas pratiquer l'enfouissement de MFV
- **Bénéfices**
 - Assurer l'éligibilité à la reprise sans frais (REP PMCB)
 - Partager avec le réseau
 - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
 - Proposer un produit à faible impact carbone
 - Bénéficier des actions de communication de FERVAM

Fabricant de menuiseries

- Informer clients et prescripteurs des bonnes pratiques de collecte des MFV et de l'intérêt à privilégier la boucle fermée
- Rechercher et privilégier les composants et les emballages de menuiseries avec MPR ou avec des ressources renouvelables
- Contribuer à la traçabilité du déchet MFV
- **Bénéfices**
 - Partager avec le réseau
 - Sourcer des composants avec MPR
 - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
 - Bénéficier des actions de communication de FERVAM
 - Proposer un produit avec un impact carbone réduit

Démanteleur

- Communiquer à ses clients les bonnes pratiques
- Orienter les composants issus du démantèlement vers des exutoires favorisant la boucle fermée menuiserie
- Tracer les volumes traités
- Justifier d'un taux de recyclage global des MFV > 90%
- **Bénéfices**
 - Partager avec le réseau
 - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
 - Bénéficier des actions de communication de ce réseau
 - Augmenter le flux de MFV

Préparateur de MPR

- Communiquer les bonnes pratiques de collecte des MFV et l'intérêt à privilégier la boucle fermée
- Utiliser le composant issu du démantèlement pour générer une MPR utilisable en menuiserie
- Tracer les volumes traités
- **Bénéfices**
 - Partager avec le réseau
 - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
 - Bénéficier des actions de communication de ce réseau
 - Augmenter le flux de composants issus du démantèlement

Fabricant de composants de menuiseries et d'emballages

- Être impliqué dans la démarche de collecte et de recyclage des menuiseries (et des emballages)
- Utiliser de la MPR et/ou des matériaux issus de ressources renouvelables dans ses produits et transmettre à ses clients le taux de MPR et/ou de ressources renouvelables dans ses produits
- Contribuer à la traçabilité des déchets MFV et donner accès aux infos de MPR et recyclabilité des emballages

• Bénéfices

- Partager avec le réseau
- Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
- Bénéficier des actions de communication du réseau FERVAM
- Sourcing de MPR

Professions associées (autres que fabricant de composants et d'emballages de menuiseries)

- Communiquer les bonnes pratiques de collecte des MFV et l'intérêt à privilégier la boucle fermée auprès de ses clients et partenaires
- Privilégier l'utilisation de MPR et/ou matériaux issus de ressources renouvelables, si concernées dans le cadre de leurs activités

• Bénéfices

- Partager avec le réseau
- Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
- Bénéficier des actions de communication de ce réseau

LES BONNES PRATIQUES PAR ACTEUR

Les bonnes pratiques, transcrites sous forme de fiches, sont spécifiques à chaque acteur identifié dans la figure ci-dessous.

Ces fiches ont pour vocation d'expliquer, détailler comment mettre en œuvre FERVAM et de fournir des documents complémentaires sur lesquels le signataire FERVAM peut s'appuyer.

Ce guide, dédié aux fabricants de composants et d'emballages pour menuiseries, ne contient que la fiche les concernant.

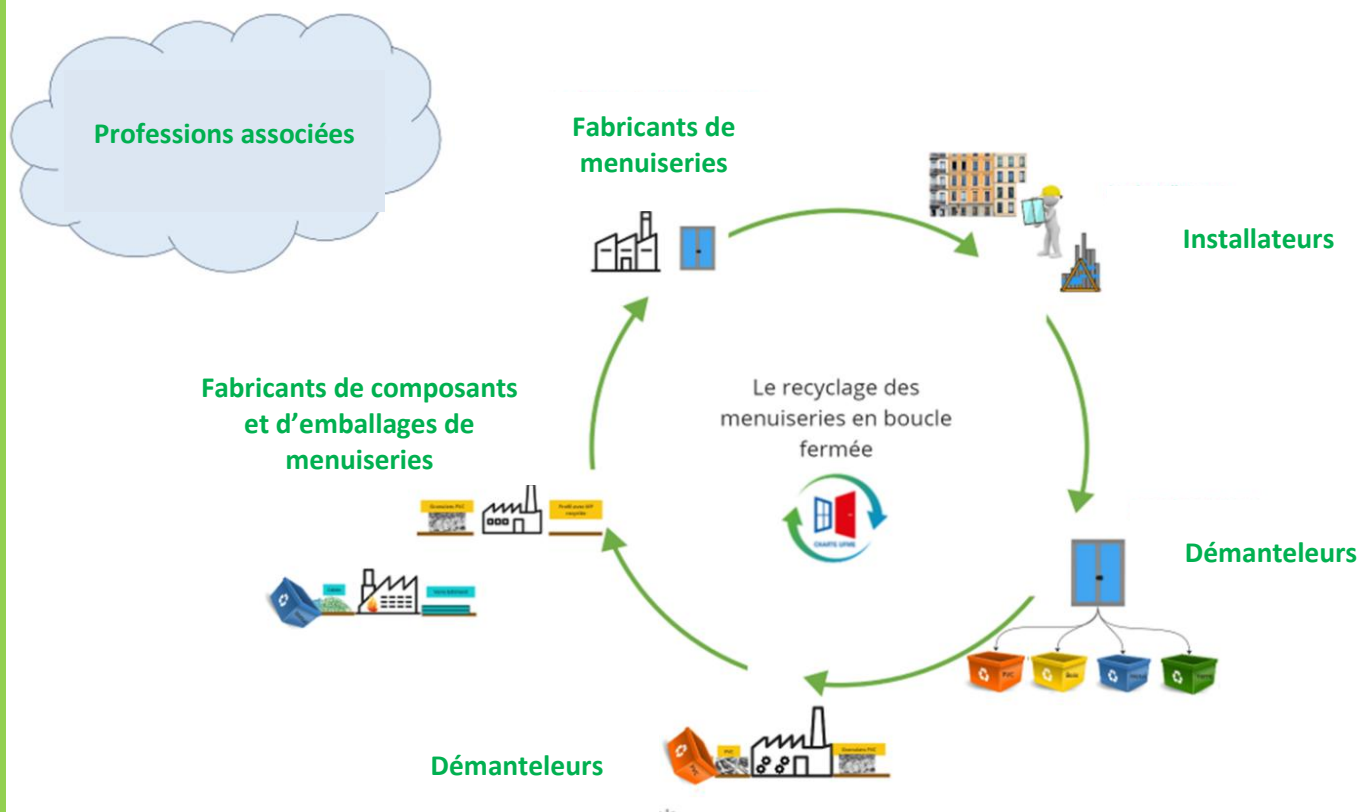


Figure 1: Les acteurs du cycle de vie d'une menuiserie

LES BONNES PRATIQUES FERVAM

FABRICANT DE COMPOSANTS ET D'EMBALLAGES DE MENUISERIES

PRÉAMBULE :

Fournir à l'UFME les coordonnées du collaborateur référent FERVAM (interlocuteur privilégié de l'UFME pour FERVAM : gestion des questionnaires, invitation aux GT, suivi des engagements...).

VOS ENGAGEMENTS FERVAM :

1. COMMUNIQUER LES BONNES PRATIQUES

- Pour les **composants** de menuiseries :
 - Diffuser les bonnes pratiques nécessaires au recyclage en boucle fermée de la menuiserie auprès de vos clients :
 - Expliquer l'importance de la boucle fermée menuiserie (cf guide + PPT)
 - Diffuser les bonnes pratiques pour le recyclage en boucle fermée des menuiseries, pour cela plusieurs documents sont à votre disposition :
 - [FT 50 tri et collecte](#),
 - [FT 51 Recyclage - Un gisement de matières](#)
 - [FT 607 : Emballages - Palettisation des menuiseries fin de vie](#)
- Pour les **emballages** de menuiseries :
 - Transmettre aux fabricants de menuiserie les matières utilisées, ainsi que les informations nécessaires sur le poids net des emballages et le recyclage

2. FABRIQUER AVEC DES MPR

- Pour les composants de menuiseries : privilégier la boucle fermée
 - Privilégier l'utilisation de MPR issue de MFV pour la fabrication des composants de menuiseries.
 - Fournir le taux de MPR dans les composants, à la demande de vos clients (récap annuel global ou par gamme, par client ou à une autre échelle, selon la précision du client...). Pour le vitrage, l'attestation fournira le pourcentage moyen annuel de verre bas carbone utilisé (cf fiche technique pour le calcul)
 - Respecter l'objectif de taux d'incorporation de matière première de recyclage PVC (MPR ou rPVC) supérieur à 20 % à 2025 pour les profils de menuiseries (au global annuel)
- Pour les emballages :
 - Favoriser l'utilisation de MPR dans les emballages de menuiseries
 - Fournir le taux de MPR utilisée dans les emballages, à la demande de vos clients (récap annuel ou autre)
 - Fournir au fabricant de menuiserie les consignes de recyclage de l'emballage (l'emballage doit être recyclable)



Figure 2: privilégier la boucle fermée

Commercial

Service Achat & Production

3. AMELIORER LA TRAÇABILITE DE LA MATIERE

• Pour les utilisateurs de MPR de PVC ou rPVC dans les composants de menuiseries :

- Tracer et déclarer les volumes trimestriellement via Recotrace :
<https://recotrace.com/auth/login>
 - S'assurer du bon paramétrage de Recotrace (cf Guide pas à pas)
 - Renseigner, via la plateforme Recotrace, la traçabilité des volumes MPR du PVC.
- Être impliqués dans la démarche de collecte et recyclage de profilés, par exemple dans le cadre de l'engagement volontaire européen VinylPlus® ou de l'engagement volontaire du SNEP.



• Pour les utilisateurs de calcin (fabricants de verres plats) :

- Fournir une attestation annuelle à leurs fournisseurs de calcin (volume de calcin qualité float livré et usage)
- Déclarer les volumes de MPR utilisés

• Pour les utilisateurs de MPR pour composants de menuiserie autre que PVC et calcin :

- Déclarer les volumes de MPR utilisés

4. CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE FERVAM

- Faire la promotion du réseau FERVAM et de sa charte quand cela est pertinent via ce guide et les documents annexes
- Contribuer aux travaux du GT Environnement REP/Recyclage (4 à 5 réunions par an, espacées de 2 mois environ) et du GT Emballages (4 à 5 réunions par an)

EN SAVOIR PLUS – REJOINDRE FERVAM

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Accéder à la liste des signataires FERVAM : <https://www.ufme.fr/demarche-fervam-signataires/>
- Accéder aux points d'apport volontaire et prestataires d'enlèvement sur site ou chantier : <https://www.ufme.fr/cartographie-prestataires-fervam/>
- La charte d'engagement FERVAM est accessible depuis le site <https://club.ufme.fr/documentation/charte-fervam-charte-dengagement-pour-le-recyclage-des-menuiseries-en-boucle-fermee/charte-engagement-ufme-recyclage-fervam-2/>

VOS CONTACTS FERVAM

Maelenn ROUGIÉ

Chargée de mission Environnement UFME

Tel : 06 79 87 13 51

Mail : m.rougie@ufme.fr

Laurent SUET

Chargée de mission Environnement UFME

Tel : 06 05 23 01 57

Mail : l.suet@ufme.fr

LES FICHES TECHNIQUES DISPONIBLES

Tout au long de ce guide FERVAM dédié aux **Fabricants de composants et d'emballages de menuiseries**, il est fait référence à des fiches techniques complémentaires à votre disposition.

Les liens vers ces documents sont disponibles en téléchargement depuis le site de l'[UFME](https://club.ufme.fr) :

- 1- FT 50 Recyclage collecte fin de vie <https://club.ufme.fr/documentation/ft-50-recyclage-tri-et-collecte/ft-50-recyclage-collecte-fin-de-vie-2025/>
- 2- FT607 : Emballages - Palettisation des menuiseries fin de vie - <https://club.ufme.fr/documentation/ft66-palettisation/ft-607-palettisation-mfv-20240228-v2025/>
- 3- FT51 Recyclage – Un gisement de matières premières - <https://club.ufme.fr/documentation/ft51-menuiserie-fin-de-vie/ft51-menuiserie-fin-de-vie-pdf/>
- 4- FT Calcul attestation vitrage bas carbone _ Fiche bientôt disponible Ce document sera transmis aux signataires uniquement par mail
- 5- Guide pas à pas pour autoriser le partage des données déclarées dans Recotrace avec l'UFME*
- 6- FT 67 Taux de réemploi des emballages – accessible uniquement aux adhérents UFME
- 7- FERVAM en 2 mots*
- 8- La charte d'engagement FERVAM <https://club.ufme.fr/documentation/charte-fervam-chartre-dengagement-pour-le-recyclage-des-menuiseries-en-boucle-fermee/charte-engagement-ufme-recyclage-fervam-2/>
- 9- PPT Prez FERVAM – ce document est transmis aux signataires uniquement par mail

*les fiches avec astérisque ne sont pas disponibles au téléchargement, elles sont fournies à la suite de ce document.



ufme
●○● union des fabricants de menuiseries